

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

Conformément au paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la
Loi sur les cités et villes

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, de ce qui suit :

Pour faire suite à la résolution 2012-12-627 adoptée lors de la séance du 11 décembre 2012, le lot 4 516 523 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, sis au 585, boulevard des Érables, lot situé dans le parc industriel et portuaire Perron, a été vendu à la compagnie CSX Transportation, Inc., représentée par M^e Philippe Johnson, avocat, pour la somme de 291 500 \$, taxes en sus.

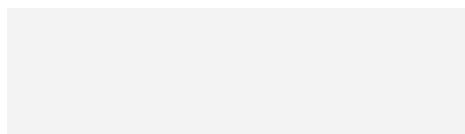
Pour faire suite à la résolution 2012-12-627 adoptée lors de la séance du 11 décembre 2012, le lot 5 011 948 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lot situé dans le parc industriel et portuaire Perron, a été vendu à la compagnie CSX Transportation, Inc., représentée par M^e Philippe Johnson, avocat, pour la somme de 47 584\$, taxes en sus.

Pour faire suite à la résolution 2012-12-627 adoptée lors de la séance du 11 décembre 2012, le lot 4 516 223 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lot situé dans le parc industriel et portuaire Perron, a été vendu à la compagnie CSX Transportation, Inc., représentée par M^e Philippe Johnson, avocat, pour la somme de 10 706\$, taxes en sus.

Pour faire suite à la résolution 2012-12-627 adoptée lors de la séance du 11 décembre 2012, le lot 5 086 037 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lot situé dans le parc industriel et portuaire Perron, a été vendu à la compagnie CSX Transportation, Inc., représentée par M^e Philippe Johnson, avocat, pour la somme de 11 448\$, taxes en sus.

Pour faire suite à la résolution 2013-02-052 adoptée lors de la séance du 19 février 2013, les lots 5 042 685 et 5 042 686 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lots situés dans le parc industriel et portuaire Perron, ont été vendus à la compagnie CSX Transportation, Inc., représentée par M^e Philippe Johnson, avocat, pour la somme de 36 000\$, taxes en sus.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 3 mai 2013.



Alain Gagnon, MAP, OMA
Greffier